

Règlement communal - Commune d'Erpeldange-sur-Sûre

Règlement communal concernant la nouvelle procédure de demande en obtention d'une prime de solidarité à partir de 2022.

En séance du 24 janvier 2022, le conseil communal d'Erpeldange-sur-Sûre a édicté un règlement communal concernant la nouvelle procédure de demande en obtention d'une prime de solidarité à partir de 2022.

Ledit règlement a été publié en due forme.

